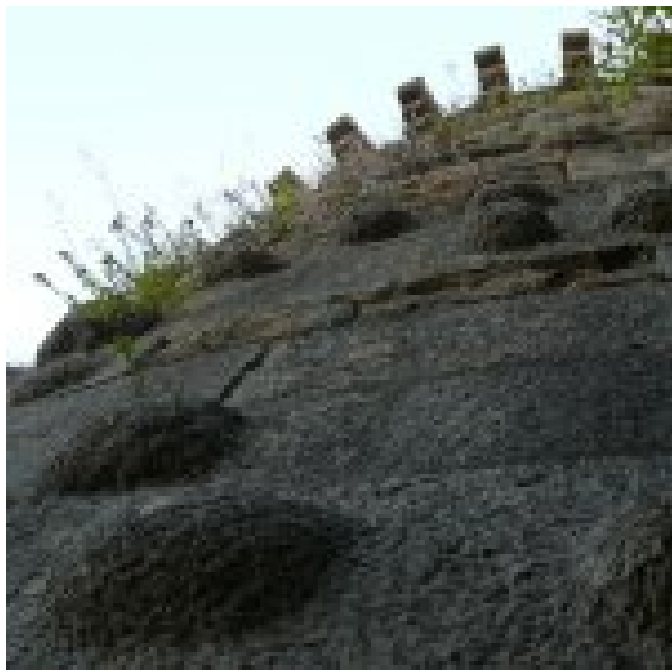


Phase 2, une galerie témoin des luttes franco-bourguignonnes



La galerie d'escarpe déblayée en 1971 est venue s'appuyer contre la porte et contre la courtine, desservie par une porte étroite reперcée dans le massif de la porterie romane. Large d'1,50 m, elle est voutée en demi-berceau ancrée dans la courtine primitive, couverte par un mur épais de 2,20 m. Ce mur est percé de 6 casemates, dont celle de tête ouverte dans l'axe de la galerie pour battre le front nord-est vers la tour Rouge, les autres d'action frontale couvrant la rampe d'accès à la porte. La première de ces casemates a été réutilisée pour desservir le rez-de-chaussée de la tour de la phase 3.

Ces casemates sont caractérisées par une niche spacieuse desservant un évent latéral et une embrasure frontale. Cette embrasure est un orifice en point d'exclamation offrant, sous la fente de visée, un orifice circulaire de 18 cm de diamètre régnant avec le niveau du sol intérieur ; cela indique l'emploi d'un veuglaire à chargement par la culasse enchâssé sur une pièce de bois et posé au sol, en usage jusqu'aux années 1460. Certaines ouvertures présentent deux encoches latérales rapportées pour permettre de placer une barre de bois recevant le croc d'une arquebuse, adaptation vraisemblablement réalisée après 1490.

Ces ouvertures de tir évoquent par leur forme celles de la tour Saint-Eloi de Nevers, datée de 1421. Le contexte de la paix d'Arras en 1435, qui a pour conséquence le rattachement de

Vézelay au baillage de Sens — et donc au domaine royal, tandis qu'Auxerre reste en Bourgogne —, puis les destructions de la banlieue par les Ecorcheurs dans les années suivantes, justifient pleinement la mise en place d'un tel programme.

[Retour](#)